



**ARRÊTÉ**  
**FIXANT LA COMPOSITION DU JURY**  
**DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE GRADE**  
**DE SECRÉTAIRE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE 2<sup>e</sup> CLASSE**  
**AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 71-342 du 29 avril 1971 modifié relatif à la situation des fonctionnaires affectés au traitement de l'information ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 juin 1982 modifié relatif aux programmes et nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information ;

Vu l'arrêté du 9 février 2015 fixant la liste des systèmes d'exploitation et des langages évolués prévus dans les concours et examens portant sur le traitement de l'information ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2016 modifié fixant les règles générales d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2<sup>e</sup> classe ;

Vu l'arrêté du 29 août 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2<sup>e</sup> classe,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Monsieur Christian RAMAGE, Administrateur de l'Etat du deuxième grade à la retraite, est désigné en qualité de président du jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2<sup>e</sup> classe au titre de l'année 2024.

**Art. 2** – Sont nommés membres du jury :

Mme Leila CEDRATI, secrétaire des affaires étrangères,  
Mme Sandrine COISSARD, attachée principale des systèmes d'information et de communication,  
Mme Caroline DELASSADE, attachée d'administration,  
Mme Frédérique MORCILLO, secrétaire des affaires étrangères,  
M. Xavier OZANNE, secrétaire des systèmes d'information et de communication hors classe,  
M. Serge XAVIER, cadre contractuel de catégorie A.

**Art. 3** – En cas d'empêchement de Monsieur Christian RAMAGE, les fonctions de président du jury seront assurées par Madame Frédérique MORCILLO.

**Art. 4** – Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 janvier 2024

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères  
et par délégation,  
pour le directeur général de l'administration et de la modernisation,  
pour la directrice des ressources humaines,  
pour la sous-directrice de l'attractivité et des recrutements,  
la cheffe du bureau des concours et examens professionnels



Marie BÉLOU-AFFRE